

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024

A 10h00, l'Assemblée générale dispose de 145/151 voix pour 57 clubs présents ou représentés.

Personnalités présentes :

Monsieur Emmanuel MARZIN, Délégué Fédéral de la Fédération Française de Tennis de Table,
Monsieur Alain BOYER Président du CDOS Loiret,
Monsieur Nico ANGENON, Délégué de la Ligue du Centre de Tennis de Table.

Personnalités excusées :

Monsieur Marc BAUDET, Président du Conseil Départemental,
Monsieur Francis CAMMAL, Vice-président chargé des sports au Conseil Départemental,
Monsieur Jean-Paul CHILON, Président de la Ligue du Centre Val de Loire Tennis de Table.

L'Assemblée est déclarée ouverte par la Secrétaire Générale puis s'ensuit une minute de silence en mémoire des pongistes disparus. La parole est donnée au Président du Comité pour son discours d'introduction de l'assemblée.

Jean-Luc PACAUD remercie Alain BOYER d'avoir mis à disposition la salle Pierre de Coubertin pour l'organisation de cette assemblée générale électorale.

Il retrace les points marquants de la saison et de l'olympiade :

- Les bons résultats sportifs individuels et par équipe,
- La baisse du nombre de clubs,
- Il adresse ses remerciements à tous nos partenaires institutionnels, notre Fédération, notre Ligue et tous les acteurs du tennis de table qui permettent à notre sport d'exister et d'évoluer.

1) Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 15 septembre 2023 à Huisseau sur Mauves

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) Rapport moral de la Secrétaire Générale

Edith GUERIN détaille son rapport par :

- Le point sur les licences dont la baisse du nombre de licences loisirs,
- Les salariés et leurs missions,
- Les organisations des compétitions et le prêt de matériel,
- Les remerciements à nos partenaires institutionnels et privés, aux membres du Comité directeur, à tous les présidents et bénévoles des clubs.

Le rapport de la Secrétaire Générale est adopté à l'unanimité des représentants des clubs présents.

Elle passe la parole à Adrien Dodu, trésorier du Comité pour son rapport financier.

3) Rapport financier du trésorier

C'est au tour d'Adrien DODU, trésorier du Comité de détailler les comptes annuels par la présentation d'un diaporama.

Il commence par indiquer que le résultat comptable de l'année est déficitaire de 6 977 euros.

Les charges sont légèrement supérieures au budget prévisionnel révisé qui a été adopté l'an passé pour un total de 144 K€; elles étaient estimées à 141 K€ soit un écart de 3 K€.

Les produits sont supérieurs au budget prévisionnel adopté l'an passé pour un total de 137 K€.

Bilan : Fonds propres : 90 K€ - Taux de couverture de la masse salariale : 84 % - Trésorerie : 270 jours.

4) Compte rendu des vérificateurs aux comptes

En l'absence des deux vérificateurs aux comptes, Daniel POULIN & Fabrice VILLIERS, c'est Adrien qui intervient ce soir pour informer l'auditoire que les pièces comptables émises au cours de la saison 2023/2024 ont été vérifiées par sondage le 1^{er} juillet 2024 au siège social du Comité.

Les vérificateurs n'ont constaté aucune anomalie préjudiciable, ni dans les opérations comptables, ni dans la présentation du bilan et du compte de résultat du Comité. Ils sont donc conformes à celles des années précédentes.

La trésorerie au 30 juin 2024 s'élève à 108.205,04 € dont le Fond de Solidarité Covid d'un montant de 48 084 €.

Le résultat de l'année fait état d'un résultat négatif de 6 977 €.

Les vérificateurs aux comptes saluent le travail du pôle financier et proposent de leur donner quitus.

5) Election de 2 commissaires vérificateurs

Faute de nouveaux prétendants à ce poste, les vérificateurs en poste, Daniel POULIN du CMPJM Ingré et Fabrice VILLIERS de l'US Chapelloise TT sont reconduits pour la saison 2024/2025.

6) Adoption du bilan financier

Adrien propose de voter :

- L'approbation des comptes annuels 2023-2024 faisant apparaître un résultat négatif 6 977 €
- La proposition d'affectation du résultat négatif de 6 977 € en « report à nouveau ».

Après vote des représentants de clubs, le bilan 2023-2024 est adopté à l'unanimité.

7) Présentation du budget prévisionnel 2023/2024 révisé et 2024/2025 - Adoption

Adrien présente :

- Dans un premier temps, le budget prévisionnel 2023-2024 révisé en raison de l'organisation des Championnats de France Vétérans.
- Dans un second temps, le budget prévisionnel 2024-2025.

Celui-ci a été établi à l'équilibre, mais avec une augmentation de 2 € sur la licence compétition. Un long débat s'en est suivi.

Suite au vote, le budget prévisionnel 2024-2025 est adopté.

Adrien ponctue son intervention en remerciant l'Assemblée, ses collègues du Comité Directeur pour la gestion du Comité, Michel Amigues pour la tenue de la trésorerie et de la comptabilité tout au long de l'année et Edith Guérin pour la tenue de la comptabilité au quotidien.

8) Election des candidats au Comité

Pour cette nouvelle olympiade, Edith GUERIN présente les 20 candidats (sur 21 possible) au Comité puis il est procédé à l'élection.

9) Remise du Mérite départemental

Les récipiendaires :

- **Médaille d'OR**

Stéphane ENGEL, Christophe MENENTEAU, Jean-Luc PACAUD, Laurent PAULIAT, Patrick PERRET, Nicolas RICHER et Florian TANCHOUX.

- **Médaille d'Argent**

Laurence GOUNOT, Denis MARPEAUX, Patrick PIAU, Anne PICTON et Nicolas QUETARD.

- **Médaille de Bronze**

Pascal BEAUVALLET, Frédéric BILLAULT, Laurent EVEZARD, Rémy FORGET, Olivier GABIN, Philippe LEMAIRE, Frédéric MILLET, Sylvain MOREAU, Isabelle PERCHERON, Rémy PLUN et Mickaël RAIMBERT.

10) Résultat des élections

Edith GUERIN restitue les résultats des élections des 20 candidats du Comité :

AMIGUES Michel	145	GUEDON Maggy	145	MONTEBAULT PELLETIER Karine	136
BARBOZA Jean-Luc	145	GUERIN Edith	145	PIAU Patrick	145
BRUNEAU Jean-Marc	145	LACOMBE Fabien	145	RICHARD Cédric	145
CANTIN Ludovic	145	LAGUETTE Murièle	145	SOUCHET Franck	145
CHANTRIAUX Fabrice	145	MARCHET Véronique	145	SOUCHET Killian	145
DODU Adrien	145	MERLIER Christine	145	WOLFARTH Patrick	145
FOUCHET François	145	PACAUD Jean-Luc	145		

11) Election du Président

Après une suspension de séance pour présenter le nouveau président, Jean-Luc PACAUD se porte candidat auprès des élus, il est proposé à l'Assemblée générale. Son élection est ainsi entérinée.

12) Questions diverses

Aucune question n'ayant été parvenue au secrétariat du Comité, cette rubrique est donc sans remarque.

13) Résultat et Intervention du Président élu

Jean-Luc PACAUD est élu président pour cette nouvelle olympiade avec 145 voix exprimées. Il remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée ainsi qu'aux membres élus.

14) Election d'un délégué et de son suppléant à l'Assemblée Générale de la FFTT

Adrien DODU est élu délégué et Fabrice CHANTRIAUX suppléant, à l'unanimité.

15) Election d'un représentant du Comité aux réunions du Comité Directeur de la Ligue

Jean-Luc PACAUD est élu à l'unanimité.

16) Remise des récompenses

Les récipiendaires :

- **Championnat par équipes seniors**

D1: CJF TT 2 – D2: Châteauneuf TT 2 – D3: J3TT Amilly – D4: CP Patay 1 – D5: CP Patay 2 – D6: US Orléans 8
Tableau A : CMPJM Ingre 1 – Tableau B : Sud Loire TT 45 1 – Tableau C : Smoc TT 2

- **Championnat de France du Sport dans l'entreprise**

Bons d'achat offert à Sophie ANDRE pour son titre de Championnat de France en simple et en double, Bon d'achat offert à Baptiste PONCELET pour son titre de Championnat de France en double.

- **Challenge des club organisateurs : 1er SLTT – 2 OLIVET -3 SMOG**

Bons d'achat offerts à : 1^{er} Sud Loire TT 45 – 2^{ème} USM Olivet TT – 3^{ème} Smoc TT

- **Challenge des Prestations Compétitions individuelles - JA2/JA3**

Bon d'achat offert à Xavier MESTDAGH.

17) Intervention des personnalités

Monsieur Alan BOYER, président du CDOS,

Monsieur Nico ANGENON, président de la Ligue du Centre de Tennis de Table intervient,

Monsieur Emmanuel MARZIN, Délégué Fédéral de la Fédération Française de Tennis de Table.

L'ordre du jour étant épuisé, Edith GUERIN, clôt l'Assemblée Générale à 12h05 et invite les personnes présentes au traditionnel vin d'honneur.

Le Président de séance,
Jean-Luc PACAUD.

La Secrétaire générale,
Edith GUERIN.